

Département : 77

Référence : IA77000408

Aire d'étude : Melun

Commune : Melun

Adresse : Général de Gaulle (rue) 43

Titre courant : **couvent de carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif**

Dénomination : couvent;palais de justice

Cartographie : Lambert1 0623830 ; 1093519 / 0623830 ; 1093594 / 0623917 ; 1093594 / 0623917 ; 1093519 / 0623830 ; 1093519

Cadastre : 1985 AI 88, 89

Statut juridique : propriété publique

Intérêt : à signaler. Eléments remarquables : escalier ; salle d'audience

Dossier inventaire topographique établi en 2002 par Förstel Judith

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

HISTORIQUE

Datation : 2e quart 18e siècle; 2e moitié 19e siècle, 1735;1816;1867;1874;1876, date portée; datation par source.

Auteur(s) : Solente Nicolas Nicaise (architecte) ; Dupont Basile Frédéric (architecte) ; Sénèque Martial (architecte) ; Bulot Henri (architecte) ; Delaire (architecte) , attribution par source.

Commentaire : Le couvent des Carmes est fondé en 1404 dans le quartier du " Vieux Marché ", malgré l'opposition des religieux de Saint-Père. Il bénéficie du soutien de la reine Isabeau de Bavière, qui " aida faire faire et bastir le couvent et l'église ", " et aussi y fist encomencer une église de haut et somptueux edifice ". Il est notamment doté d'un collège. Brûlé par les Anglais en 1420, le couvent est rétabli au 15e siècle avec l'aide de la famille de

Vitry. Il comprend une église de style flamboyant, abritant les tombeaux des bienfaiteurs et fondateurs. Le couvent est à nouveau brûlé en septembre 1590, sur ordre du gouverneur de Melun, pour empêcher l'entrée des Espagnols dans la ville. Il est reconstruit au 17^e siècle : en 1621, un marché est passé pour l'église. De 1734 à 1738, d'importants travaux sont entrepris sur les bâtiments conventuels, avec en particulier la construction du réfectoire (date "1735" portée en façade). En 1790, le couvent accueille les séances du directoire départemental (= le conseil général). La chapelle devient en 1813 le théâtre de Melun (cf. sous-dossier). En 1800, l'administration départementale quitte les Carmes pour s'installer sur son site actuel (voir notice IA77000539). Les anciens bâtiments conventuels sont alors occupés par l'Etat-major militaire. En 1818, l'armée échange cet ensemble contre l'ancien couvent des Frères de la doctrine chrétienne, occupé par le tribunal et la gendarmerie depuis le dernier quart du 18^e siècle (notice IA77000437). Dès lors, les Carmes sont dévolus à l'exercice de la justice, tandis que la gendarmerie et une maison d'arrêt sont construites au nord de l'ancien couvent. Des travaux sont menés dans les bâtiments conventuels dès 1816 par l'architecte Nicolas Nicaise Solente. La salle de la cour d'assise est réaménagée en 1834-1836 par l'entrepreneur Martin sous la direction de l'architecte départemental Dupont. Ce dernier fait aussi exécuter une grille en fer par Lambert (1841). Mais la campagne la plus importante, qui remanie profondément l'édifice, est celle engagée par l'architecte du département Martial Sénèque en 1867 : il s'agit d'une véritable reconstruction, tout en conservant le plan primitif (autour d'une cour intérieure carrée) et le grand escalier avec sa rampe en fer forgé. La façade principale, que l'on prévoyait de conserver, est finalement reconstruite elle aussi, la mise à nu des maçonneries ayant fait constater l'impossibilité de les garder. Les travaux sont achevés en novembre 1876, sous la direction d'Henri Bulot. Dans le même temps, la caserne de gendarmerie contigüe est elle aussi reconstruite (1867-1869). Par la suite, le palais de justice ne connaît plus de transformations aussi importantes mais des travaux d'aménagement sont engagés pour accueillir le tribunal de commerce (1884) et la justice de paix (1912). La grille est également refaite en 1910 sous la direction de l'architecte départemental Delaire. Depuis la construction de la Cité judiciaire dans le sud de Melun, l'ancien couvent des Carmes est le siège du tribunal administratif, qui y mène d'importants travaux de restauration (architecte : Mme Renaud).

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES ETUDIEES : chapelle

MATERIAUX

Gros-oeuvre : grès ; moyen appareil ; brique ; enduit

Couverture : tuile plate ; ardoise

STRUCTURE

Parti de plan : plan carré symétrique

Vaisseaux et étages : 1 étage carré ; étage de comble

Élévation : élévation ordonnancée

Couverture : croupe brisée

Distribution : escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, suspendu, en charpente

COMMENTAIRE DESCRIPTIF :

L'ancien couvent des Carmes est aujourd'hui divisé en deux parties : le Centre culturel (sous-dossier) et le tribunal administratif. Ce dernier a repris le plan des bâtiments conventuels du 18^e siècle (avec notamment un bel escalier à rampe de fer forgé), mais les élévations et surtout l'aménagement intérieur ont été profondément remaniés au 19^e siècle. L'aile principale, donnant sur la rue du Général de Gaulle, abrite deux salles d'audience qui ont conservé leur mobilier du 19^e siècle.

COMPLEMENTS SUR L'HISTOIRE DU COUVENT DES CARMES

En 1404 fut fondé un couvent de Carmes dans le quartier du « Vieux Marché ». Cette fondation bénéficia du soutien de la reine Isabelle, qui « aida faire faire et bastir le couvent et l'église » « et aussi y fist encommencer une église de haut et somptueux edifice »¹. La fondation bénéficie aussi de dons faits par des bourgeois de Melun en 1406². Mais cette création se heurte à l'opposition de l'abbaye de Saint-Père et du curé de Saint-Aspais, qui craignent que cette nouvelle implantation ne diminuent leurs revenus : ils vont jusqu'à faire ôter l'autel, les cloches, les lampes, « et qui pis est ont fait emporter hors de l'église le Saint Sacrement et l'ont mis où bon leur a semblé »³. Le conflit s'apaise en 1407, avec une indemnisation de 200 livres versée à Saint-Père.

Les Anglais pillèrent et brûlèrent les bâtiments en 1420: le couvent « fut du tout ars démoli et abbatu et perdirent iceulx suppliants tous leurs biens aornements d'église joyaux lettres et autres choses qu'ils avoient »⁴. Après la guerre de Cent Ans, la famille de Vitry favorisa le rétablissement des religieux qui élevèrent une église de style flamboyant.

"En 1460 tout le couvent fut encore brûlé et détruit par un Parti anglois, et en 1496 le couvent qui avoit été magnifiquement rebâti par les libéralités de Mr de Vitry, l'amiral de Graville, M. de l'Hopital et du duc d'Antragues, fut totalement détruit, comme il par une requête présentée à Mrs les Trésoriers généraux de France dans laquelle les Carmes exposent que pendant le siège de Corbeil tenu par l'armée du duc de Parme, sur la crainte de celui de Melun ledit monastère fut entierement ruiné et démoli, l'église brûlée et les matériaux pris et employés aux fortifications de ladite ville, et de plus à cause que la porte de Paris avoit été murée et terassée, il fut pris du clos des suppliants quantité de terre pour faire un chemin nouveau, qui sert à présent sortant de la Porte des Carmes pour aller au grand chemin de Paris et les pierres provenant de la démolition de leurs murailles dudit enclos employées comme dessus, en outre il a été pris sur eux un terrain de la longueur desdites

¹ AM Melun : GGd22 pièce 5 .

² AM Melun, GG d 22, pièce 3 : don par Yvon Le Maistre, Adam Geollier et Lorette sa femme, bourgeois de Melun, d'" un hostel couvert de tuilles avecques un jardin et deux places emprès assis ou Viel Marché de Melun ", et d'" un petit hostel emprès couvert de chaume ", pour " la fondation et édification de l'église d'un couvent de religieux de Carmes, lequel ils espéroient estre faiz et fondé ou Viel Marché de Melun " (8 juin 1406).

³ Département des Manuscrits, collection des Provinces : Champagne XX, folio 37.

⁴ AM Melun : GGd22 pièce 5 .

murailles, ce qui ayant été visité, il a été accordé en dédommagement 1500 livres à prendre sur les octrois de la ville de Melun"⁵.

Cette église fut brûlée le 19 septembre 1590, sur ordre du gouverneur de Melun Mr de la Grange le Roy, pour empêcher l'entrée des Espagnols dans la ville ; le couvent fut pillé et brûlé le lendemain (AM Melun : GGd22 pièce 7). Les religieux se réfugièrent au quartier Saint-Liesne puis à Maincy. Les seuls biens meubles sauvés furent l'argenterie, les bijoux de l'église, quelques ornements de l'église, deux livres de parchemin antiphoniers, et le livre de recettes des comptes.

Le couvent fut reconstruit au XVIIe siècle : en 1608, Louis de l'Hôpital, seigneur de Vitry et Coubert, donna pour la reconstruction ; le 15 septembre 1621, un marché fut passé pour la nouvelle église.

Le couvent fut agrandi en 1735.

La bibliothèque comptait 2853 volumes en 1790.

Après la Révolution : la chapelle du couvent devint en 1813 le théâtre de Melun (cf. dossier « théâtre »). Quant aux bâtiments conventuels, ils connurent plusieurs affectations. Le 23 juin 1790 voit l'installation dans le couvent du tribunal du département et du district. Le bâtiment fut ensuite utilisé par l'Etat-major militaire. Il fut enfin transformé en palais de justice.

Les bâtiments ont été entièrement reconstruits en 1876, mais sur le plan primitif : cour intérieure carrée. Dates portées aux extrémités de la façade : 1735, 1876.

⁵ Département des Manuscrits, collection des Provinces : Champagne XX, folio 37.

DOCUMENTATION

Bibliographie

André BARRAULT, *L'Église Saint-Aspais de Melun*, 1964, p. 137-138.

Dom BESSE, *Province ecclésiastique de Sens*, Ligugé-Paris, 1913, p. 20.

Gabriel LEROY, *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Melun, Drosne, 1887, pp. 29-30, 237, 297-298, 407 (note 1), 428, 478, 480-481, 486.

Paul QUESTVERS et Henri STEIN, *Pouillé du diocèse de Sens, publié d'après des manuscrits et des documents inédits*, Paris, 1894, p. 227.

Sur la bibliothèque des Carmes :

Gabriel LEROY, *Historique de la Bibliothèque de la ville de Melun*, 1890, p.5-8.

Documents d'archives

A.N.

Plan de l'enclos des Capucins de Melun avec les bâtiments en masse proposés pour l'établissement d'un couvent de Carmes, Lesieur, XVIIIe siècle, N III Seine-et-Marne 173.

B.n.F.

Département des Manuscrits, collection des Provinces : Champagne XX :

- Fol. 37. Notes sur les Carmes.

A.D. Seine-et-Marne

1) Série H (clergé régulier)

- 235 H 2 : *Extraits du nécrologe du couvent concernant les familles Girardière et Gilson, dont plusieurs membres furent inhumés dans l'église ou dans le cloître des Carmes, de 1680 à 1773*
- 235 H 3 : *Devis, marché, mémoires et quittances relatifs à la construction d'un corps de bâtiment du couvent, rue des Carmes. 1735-1737.*
- 4 H 68 : *Autorisation accordée par l'archevêque de Sens de construire à Melun le collège des Carmes.*

2) Série Q (vente des biens nationaux à la Révolution)

- 1 Q 1081 : *Vente des biens nationaux : maison et église des Carmes de Melun acquise par le département pour y installer son administration et les tribunaux civil et criminel, 1^{er} juillet 1791.*

Sont à vendre les bâtiments composant la maison des Carmes de Melun situés faubourg des Carmes estimés 12 000 livres ; l'église contigue à ladite maison contenant 17 toises 2 pieds de long sur 22 pieds de large dans oeuvre estimée 1 800 livres, y compris le terrain qui est au devant d'icelle contenant 8 perches 1/4; 10 toises autour desdits bâtiments et église alignés au mur bordant l'avenue d'accacias nouvellement plantée et estimé 700 livres. Le tout estimé 14 600 livres.

Il est prévu de scinder cette propriété en deux lots ; le puits étant dans le jardin potager du second lot est commun aux deux adjudicataires.

Le 16 juillet 1791 la maison, église, place et terrain de 10 toises sont adjugés à M. Jollivet, administrateur et membre du Directoire du département contre 18 400 livres pour et au nom de tous les administrés du département de Seine et Marne à l'effet de placer dans ladite maison tant l'administration du département et celle du district de Melun que du tribunal criminel du département ou le tribunal civil du district et cela conformément au décret de l'assemblée nationale du 09 juin 1791 qui autorise l'administration du département à faire cette acquisition.

COUVENT DES CARMES, puis PALAIS DE JUSTICE

3) Série L (actes de la période révolutionnaire)

- L 265 : Installation de l'administration dans la maison des Carmes à Melun. 1790-1791.
- L 266 : travaux aux Carmes, 1792-an VIII.

4) Série N (travaux départementaux, XIXe siècle)

- 4 N 94-96 : travaux, an XI-1920.
- 4 N 97 : mobilier, 1811-1905.

5) Papiers d'érudits

- 771 F 6
- 439 F 6.

AM Melun

- GG d. 22 : *Pièces concernant le couvent des Carmes, XVe-XVIIIe siècle* :

* Pièce 1 : autorisation délivrée par l'abbesse de Notre-Dame-du-Lis lès Melun aux frères Carmes pour l'édification d'un couvent sur la censive de l'abbaye à Melun, au lieu-dit « Viez Marché », hors de l'enceinte de la ville ; 31 janvier 1404 (copie)

* Pièce 2 : lettres d'amortissement consenties par Isabelle, reine de France, pour les terres et hôtels donnés pour l'édification d'un couvent de Carmes à Melun ; 16 mars 1404 (copie)

* Pièce 3 : cession de biens près du Vieil Marché au profit des Carmes, 8 juin 1406 (don par Yvon Le Maistre, Adam Geollier et Lorette sa femme, bourgeois de Melun, d'« un hostel couvert de tuilles avecques un jardin et deux places emprès assis ou Viel Marché de Melun », et d'« un petit hostel emprès couvert de chaume », pour « la fondation et édification de l'église d'un couvent de religieux de Carmes, lequel (...) ils espéroient estre faiz et fondé ou Viel Marché de Melun ») ; testament en faveur des Carmes, 22 septembre 1437 (copie)

* Pièce 4 : opposition des religieux de Saint-Père et du chapitre de Notre-Dame à l'édification du couvent de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, 23 novembre 1406 (copie)

* Pièce 5 : lettres d'amortissement de Charles VII en faveur des Carmes de Melun, juin 1457 (copie)

COUVENT DES CARMES, puis PALAIS DE JUSTICE

* Pièce 7 : inventaire des biens meubles appartenant aux religieux du couvent des Carmes, 1599

* Pièce 9 : épitaphe de Charles de Rostaing posée au chœur de l'église des Carmes, proche du grand autel, au côté droit qui est celui de l'Évangile, en l'année 1647

* Pièce 10 : déclaration des biens appartenant au couvent des Carmes, 10 février 1737.

- GG d. 32, pièce 2 : Procès-verbal de l'état des maisons religieuses de la ville de Melun, 1790 :

La visite du couvent des Carmes s'effectue le 26 avril 1790. Le couvent se compose alors de : - « la maison conventuelle, cour, jardin, écurie, foullerie, pressoir, jardin potager, enclos en partie planté en vignes et le surplus en terre labourable et contenant en superficie environ six arpents

- une petite maison attenant servans au logement du blanchisseur
- une petite ferme au Chatelet-en-Brie, etc. »

La bibliothèque comporte 577 in-folio, 518 in-4°, 130 in-8° et 1608 in-12 ; surtout des livres religieux.

Le couvent est « bien tenu », « il n'y a aucune réparation à faire » ; « les bâtiments de l'église sont également en bon état ». « L'autel est en marbre, les stalles, banquettes, chaire, confessionnaux, bancs d'œuvre en menuiserie, le tout bien conditionné ».

Musée de Melun

- tuile provenant du couvent des Carmes (don Villard, inventaire : 984.6)

« Tuile rebatu par moy Louis Tinton le 17 aouste mille cens quarante trois 1743. A Melun »

TABLE DES ILLUSTRATIONS**1. Documents anciens**

Doc01	Elévation principale de la maison dite des Carmes, destinée à former un palais de justice et casernes de gendarmerie . 11 mars 1816, Solente (architecte) Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 94	Asseline, Stéphane (reproduction) 07770119NUC4A
Doc02	Plan général de la maison des Carmes servant de casernes d'infanterie . 11 mars 1816, Solente (architecte) Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 94	Asseline, Stéphane (reproduction) 07770120NUC4A
Doc03	Coupe sur les ailes en retour et élévation sur le cloître . 11 mars 1816, Solente (architecte) Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 94	Asseline, Stéphane (reproduction) 07770121NUC4A
Doc04	Palais de justice de Melun. Projet d'une grille en fer pour fermer la cour d'entrée . 10 juin 1841, Dupont (architecte) Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 95	Asseline, Stéphane (reproduction) 07770122NUC4A
Doc05	La façade du théâtre et du palais de justice, vers le début du 20e siècle. La carte postale présente une vue inversée par rapport à la disposition réelle. Carte postale, auteur inconnu Musée municipal de Melun, inv. 983.2.286	Asseline, Stéphane (reproduction) 01770222X
Doc06	Vue d'ensemble, vers 1904. Carte postale, auteur inconnu Musée municipal de Melun, inv. 983.2.284	Asseline, Stéphane (reproduction) 01770221X
Doc07	Le jardin des Carmes en 1944. Huile sur toile, Chambrin, J. Musée municipal de Melun, inv. 987.3.2.	Dufresne, G. (reproduction) 05770596NUCA

2. Vues actuelles

Fig01	Vue de la façade.	Asseline, Stéphane 05770257VA
Fig02	La salle d'audience du premier étage : vue d'ensemble, depuis l'entrée.	Asseline, Stéphane 02771015VA
Fig03	La salle d'audience du premier étage : vue intérieure, depuis le coin sud-est.	Asseline, Stéphane 02771020VA

Fig04	La salle d'audience du premier étage : vue d'ensemble, depuis le bureau du président.	Asseline, Stéphane 02771018VA
Fig05	La salle d'audience du rez-de-chaussée : vue d'ensemble, depuis l'entrée.	Asseline, Stéphane 02771023VA
Fig06	L'escalier d'honneur : vue d'ensemble, depuis le repos.	Asseline, Stéphane 02771012VA
Fig07	Le départ de l'escalier d'honneur.	Asseline, Stéphane 02771009V
Fig08	L'escalier d'honneur, vu depuis le bas.	Asseline, Stéphane 02771010V
Fig09	L'escalier d'honneur : détail du médaillon du palier, aux deux "C" entrelacés.	Asseline, Stéphane 02771025X
Fig10	Vue d'ensemble de la bibliothèque.	Asseline, Stéphane 03770045XA

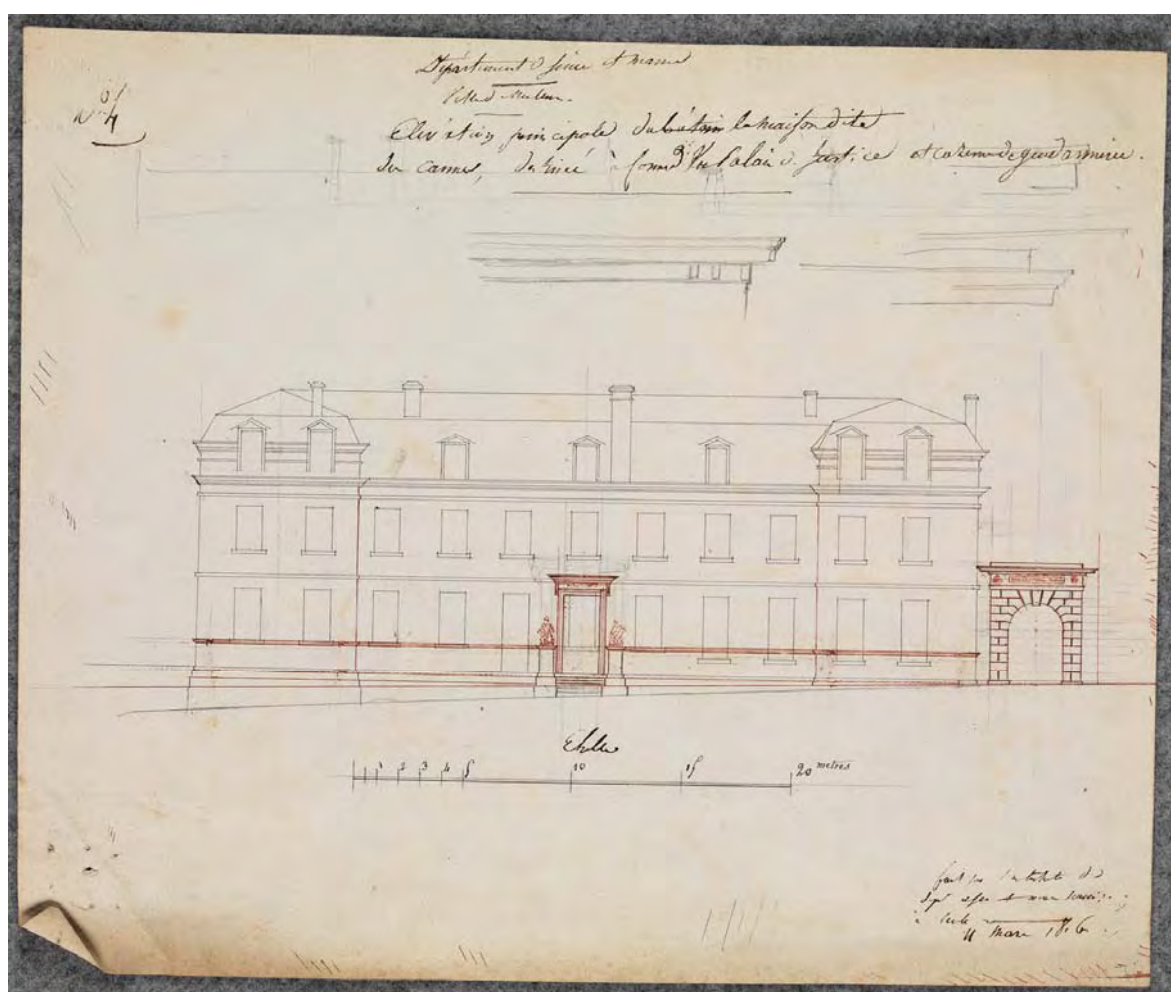
Pl. Plan masse, extrait du cadastre numérisé,
Section AI, parcelle 88,89
échelle 1/2000e
Alexandre Gourdel, 2004



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

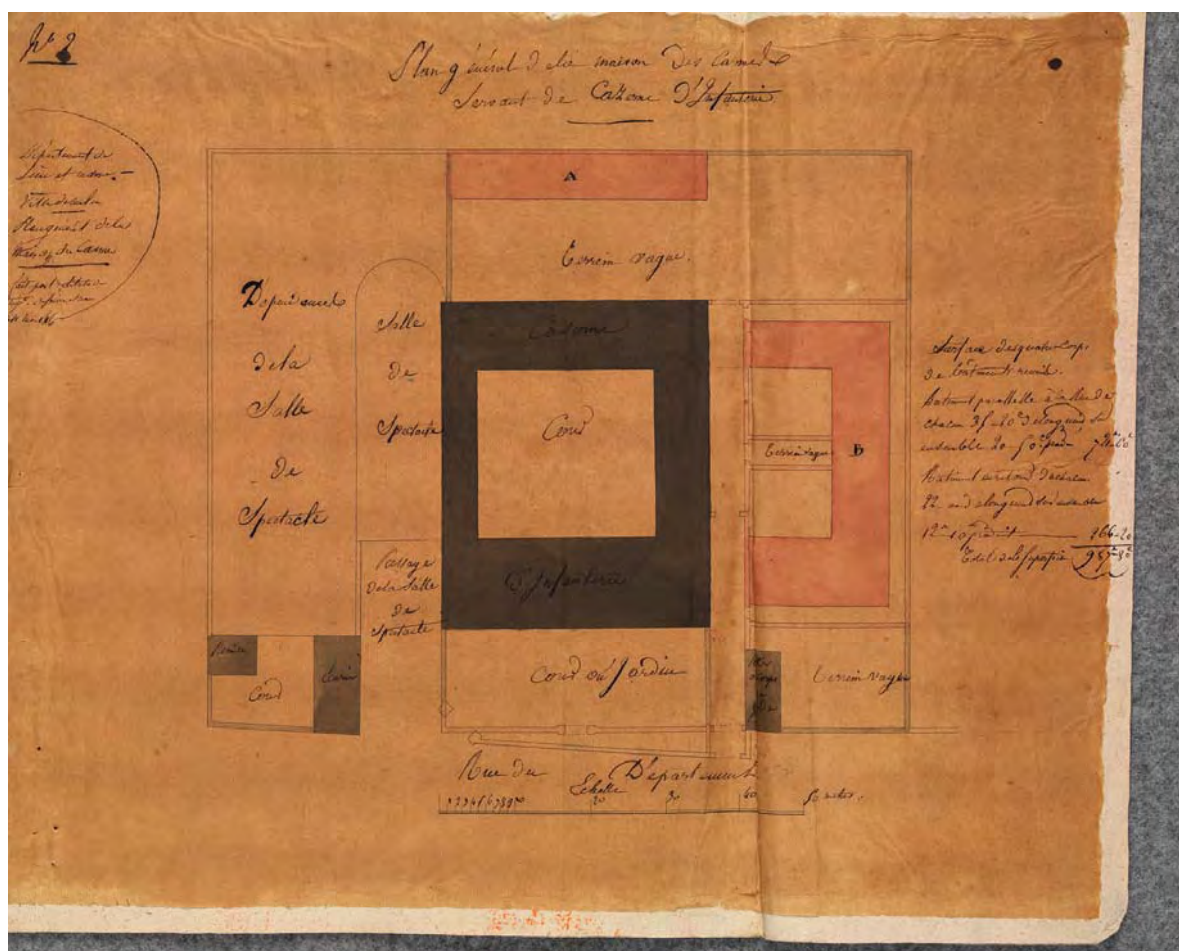
Doc01	Elévation principale de la maison dite des Carmes, destinée à former un palais de justice et caserne de gendarmerie . 11 mars 1816, Solente (architecte). Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 94.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne / Asseline, Stéphane (reproduction) 07770119NUC4A
-------	---	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

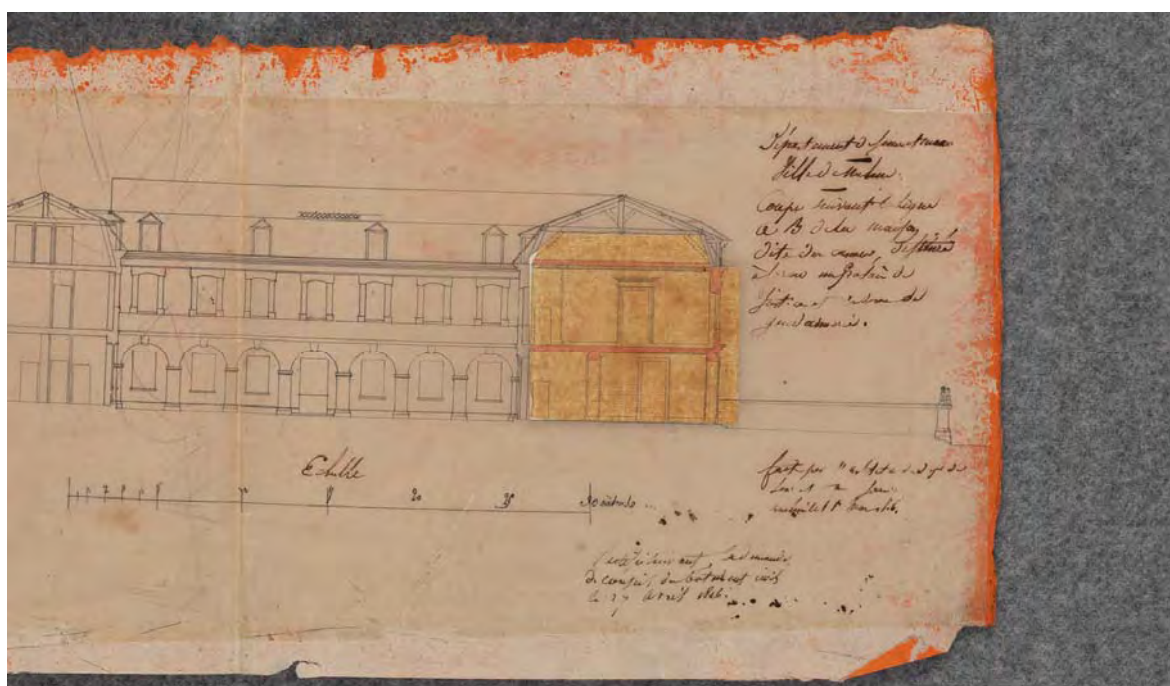
Doc02	Plan général de la maison des Carmes servant de caserne d'infanterie . 11 mars 1816, Solente (architecte). Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 94.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne / Asseline, Stéphane (reproduction) 07770120NUC4A
-------	--	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

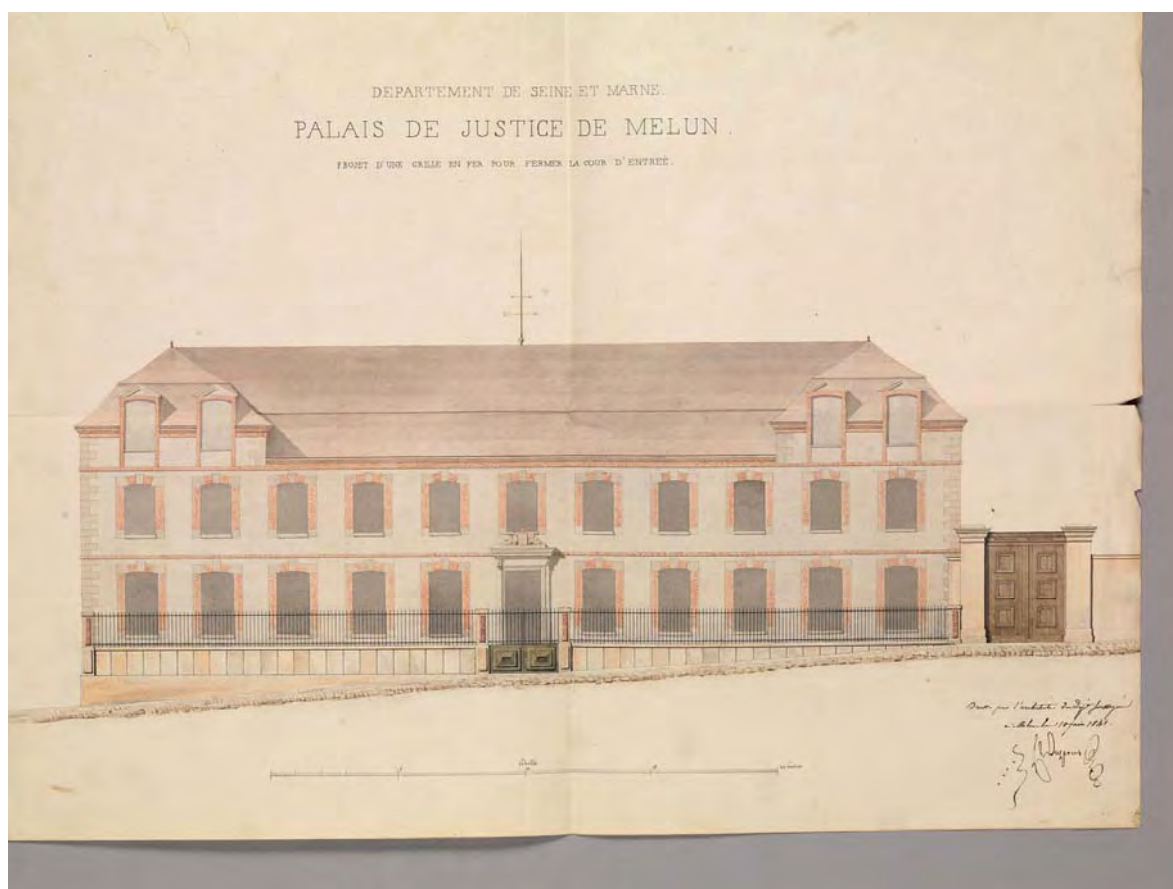
Doc03	Coupe sur les ailes en retour et élévation sur le cloître . 11 mars 1816, Solente (architecte). Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 94.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne / Asseline, Stéphane (reproduction) 07770121NUC4A
-------	---	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Doc04	Palais de justice de Melun. Projet d'une grille en fer pour fermer la cour d'entrée . 10 juin 1841, Dupont (architecte). Archives départementales de Seine-et-Marne, 4 N 95.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne / Asseline, Stéphane (reproduction) 07770122NUC4A
-------	--	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

palais de justice ; théâtre

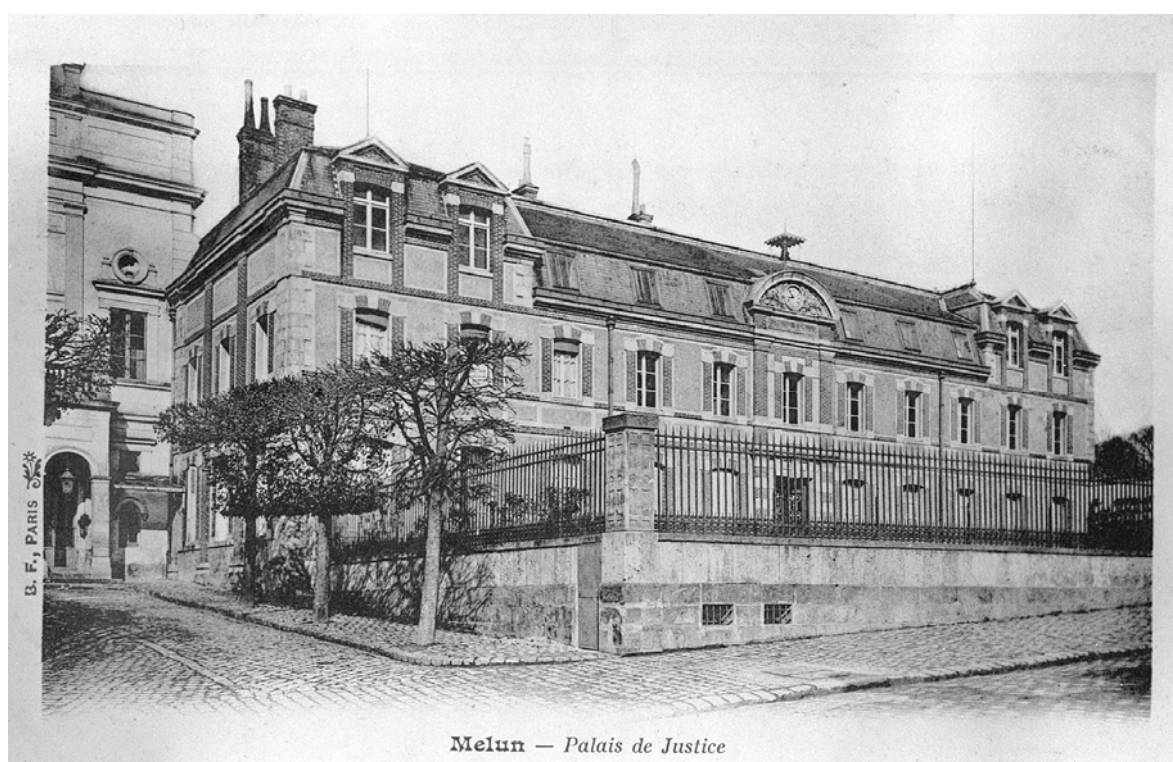
Doc05	La façade du théâtre et du palais de justice, vers le début du 20e siècle. La carte postale présente une vue inversée par rapport à la disposition réelle. Carte postale, auteur inconnu. Musée municipal de Melun, inv. 983.2.286.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun / Asseline, Stéphane (reproduction) 01770222X
-------	---	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Doc06	Vue d'ensemble, vers 1904. Carte postale, auteur inconnu. Musée municipal de Melun, inv. 983.2.284.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun / Asseline, Stéphane (reproduction) 01770221X
-------	---	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Doc07	Le jardin des Carmes en 1944. Huile sur toile, Chambrin, J. Musée municipal de Melun, inv. 987.3.2.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun / Dufresne, G. (reproduction) 05770596NUCA
-------	---	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig01	Vue de la façade.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 05770257VA 05770258VA
-------	-------------------	--



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig02	La salle d'audience du premier étage : vue d'ensemble, depuis l'entrée.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771015VA 02771014V;02771016VA
-------	---	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig03	La salle d'audience du premier étage : vue intérieure, depuis le coin sud-est.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771020VA 02771021VA
-------	--	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig04	La salle d'audience du premier étage : vue d'ensemble, depuis le bureau du président.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771018VA 02771017V;02771019VA
-------	---	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig05	La salle d'audience du rez-de-chaussée : vue d'ensemble, depuis l'entrée.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771023VA 02771022V;02771024VA
-------	---	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig06	L'escalier d'honneur : vue d'ensemble, depuis le repos.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771012VA 02771011V;02771013VA
-------	---	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig07	Le départ de l'escalier d'honneur.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771009V
-------	------------------------------------	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig08	L'escalier d'honneur, vu depuis le bas.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771010V
-------	---	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig09	L'escalier d'honneur : détail du médaillon du palier, aux deux "C" entrelacés.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 02771025X
-------	--	---



77 - Melun, Général de Gaulle (rue du) 43

couvent des Carmes, puis palais de justice, actuellement tribunal administratif

Fig10	Vue d'ensemble de la bibliothèque.	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Asseline, Stéphane 03770045XA 03770046XA
-------	------------------------------------	--

